

# Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban

## Déclaration du groupe des professions libérales

Les questions environnementales interpellent et concernent l'ensemble des professionnels libéraux dans leurs activités quotidiennes. Ils ont déjà pris conscience au travers de l'exercice de leur métier de l'importance de la préservation de l'environnement et du climat. Ils sont mobilisés dans ce sens, qu'ils soient professionnels de santé, du droit, de la technique ou du cadre de vie.

Les professionnels de santé diagnostiquent quotidiennement des maladies liées aux diverses pollutions et constatent que certaines pathologies infectieuses émergentes sont liées à des pertes de diversité biologique.

Les métiers du cadre de vie, qu'ils soient architectes, ingénieurs, urbanistes, paysagistes sont sensibilisés aux catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, tempête). Ils sont déjà engagés avec l'ensemble du monde du bâtiment dans des projets à haute qualité environnementale, avec le souci de s'adapter aux changements climatiques. Mais nous déplorons le manque de moyens pour atteindre les objectifs fixés.

Les métiers du droit mesurent la valeur de la préservation de l'environnement à travers les décisions de justice concernant la réparation des dégâts qui lui sont causés.

Enfin, les métiers du chiffre sont concernés par la fiscalité écologique.

Que ce soient les professionnels ou leurs patients ou clients, tous sont impactés et concernés par les questions climatiques. Le sujet est hautement sensible, mais encore difficilement accessible pour beaucoup d'entre nous. La rapporteure a su faire œuvre de pédagogie. L'avis aura permis, tant aux experts qu'aux profanes, par un constat simple et un historique précis, de cerner l'importance des enjeux climatiques.

Cet avis est aussi l'occasion pour la société civile de faire entendre sa voix, société civile qui - et on peut le regretter - est trop souvent exclue des différentes négociations.

Le sujet de l'environnement et du climat est encore trop souvent relégué au second rang par rapport aux politiques économiques et sociales, portées par nos responsables politiques et relayées par nos médias. Nous le regrettons. C'est également un sujet, peu mesurable sur le temps du « *politique* », qui suscite de nombreuses polémiques et de nombreux débats. Pourtant, le constat est clair et les chiffres sont sans appel. Les données scientifiques nous imposent une réaction immédiate.

Les préconisations présentées dans l'avis sont ambitieuses mais il est essentiel de bien fixer le cadre dans lequel nous souhaitons voir les négociations de Durban intervenir. Dans un contexte international difficile et troublé, chacune d'entre elles

pourrait être fragilisée par n'importe laquelle des parties prenantes, publiques ou privées, qui aurait des intérêts divergents. La rapporteure l'a fort bien rappelé, il faut repenser notre modèle social et économique et nos modèles de développement.

Il est tout aussi important de trouver de nouvelles ressources de financement mais rien n'est possible sans une volonté européenne forte et sans l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Pour cette raison, il est souhaitable de permettre à l'Union européenne de peser de tout son poids sur ces négociations climatiques et dans le même temps, d'améliorer la gouvernance internationale du climat.

Notre responsabilité est de nous projeter dans l'avenir et de prévenir les difficultés qui seraient susceptibles de nous affecter et d'affecter les générations futures. Parce que cet avis est essentiel, juste et ambitieux, le groupe des professions libérales l'a voté.